



PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME

COMMUNIQUE

La Rochelle, le 6 octobre 2015

RN 141 / RD 131 Création d'un carrefour giratoire Communes de Chaniers et Saintes

Les travaux d'aménagement d'un futur carrefour giratoire à l'intersection entre la RN141 et la RD131, menés par la direction interdépartementale des routes Atlantiques, sur les communes de Saintes et de Chaniers, nécessitent la mise en place des mesures temporaires d'exploitation.

Afin de garantir la sécurité des usagers et des intervenants, **du lundi 12 octobre 2015 à 8h00 et pour une durée prévisionnelle de 3 mois** :

- **au droit du chantier de création du giratoire :**
 - **sur RN141, les voies seront rétrécies, la limitation de vitesse sera abaissée à 50 km/h, l'accès à la RD131 et au chemin de la lisière seront interdits.** L'accès au chemin des Nattiers en provenance de Saintes sera également interdit.
 - **sur RD131, la route sera barrée 200 m en amont du carrefour,** l'accès à la RN141 sera interdit, la circulation et le stationnement seront interdits (sauf engins de chantier).
 - sur le chemin de la lisière, l'accès à la RN 141 sera interdit.
 - sur le chemin des Nattiers, l'accès à la RN141 en direction de Cognac sera interdit.

- **les déviations suivantes seront proposées :**
 - en provenance de Saintes en direction de la ZA Les Nattiers et de la ZA Les Braudes : déviation par RD234 et RD131.
 - en provenance de Saintes en direction de la Chapelle-des-Pots : déviation par RD138 et RD233.
 - en provenance de Saintes en direction de Burie : déviation par RD138, RD134 et RD131.
 - en provenance de La Chapelle des Pots en direction de Saintes ou Cognac : déviation par RD234 direction Fontcouverte puis RD150.

- **des itinéraires conseillés seront proposés :**
 - pour les véhicules de plus de 7,5 t, en direction de Saintes depuis la commune de Saint-Bris-des-Bois via Saint-Césaire par les RD134 puis RD138.
 - pour les véhicules de moins de 7,5 t, pour la liaison Royan-Cognac, par les RD 24 et RD83 via les communes de Chaniers et Dompierre-sur-Charente.

Contact presse

Préfecture de la Charente-Maritime/Service départementale de la communication interministérielle

Yann TOUVERON – 05.46.27.43.05

Marie DELAHAYE – 05.46.27.43.25

pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

Standard : 05.46.27.43.00 -

DIR Atlantique : cru.dir.dira@developpement-durable.gouv.fr

- **ces déviations et itinéraires conseillés seront assortis d'une interdiction aux véhicules de plus de 7,5 t d'emprunter la RD234 entre son carrefour avec la RD131 et le Maine-Allain, dans le sens RD131-le Maine-Allain.**

Les usagers sont invités à la plus grande vigilance pour respecter scrupuleusement les intervenants sur la route et la signalisation routière.

Pour préparer leurs déplacements et pour s'informer sur les conditions de circulation, les usagers sont invités à consulter le site internet [Bison Futé](#) sur lequel sont publiés une carte de situation, ainsi que les plans des déviations et des itinéraires conseillés.

Contact presse

Préfecture de la Charente-Maritime/Service départementale de la communication interministérielle

Yann TOUVERON – 05.46.27.43.05

Marie DELAHAYE – 05.46.27.43.25

pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

Standard : 05.46.27.43.00 -

DIR Atlantique : cru.dir.dira@developpement-durable.gouv.fr